

COMITÉ DE VIGILANCE D'AUBERVILLIERS CONTRE LES EXPULSIONS DES FAMILLES ET ELEVES SANS-PAPIERS

Aubervilliers le 12 juin 2008

Monsieur le Député, Xxxxx XXXXXX
Madame la Député Xxxxx XXXXXX
Parlement européen Rue Wiertz
BE-1047 BRUXELLES
Belgique

Monsieur le Député, Madame la Député

En initiant la construction européenne dans les années 50, les fondateurs de l'actuelle Union européenne ont permis aux peuples, autrefois ennemis, de se réconcilier.

Depuis l'amorce de ce processus de construction, l'histoire montre que l'idéal de paix et de respect de la personne humaine qui les a motivés a porté des fruits tangibles et inédits.

En effet, depuis plus de soixante ans, aucun des peuples membres de l'Union européenne (UE) n'a été en guerre contre un autre.

Nous le devons au fait **qu'existent des instances** où les dirigeants et les élus des peuples de l'UE peuvent trouver des mécanismes de résolution des conflits d'intérêt, mais aussi, et peut-être **surtout, au fait que la libre circulation** des personnes au sein de l'UE a permis aux habitants des peuples d'Europe de se rencontrer, de découvrir que l'autre, les autres, ne sont pas des ennemis qui porteraient atteinte à leurs intérêts, mais des personnes avec un nom, un visage, un coeur, **qui partagent une même aspiration à une vie paisible et heureuse et à bâtir des projets, comme le font, malgré l'adversité, les Sans-papiers d'Aubervilliers .**

Cet objectif initial étant atteint pour les européens, de nouvelles perspectives sont à imaginer pour le projet européen, dans un contexte international devenu mondialisé.

Participer à la construction d'un monde plus solidaire en proposant aux peuples qui le composent les ingrédients qui ont fait le succès de sa propre construction – des instances de rencontre et de concertation pour la gestion commune et la résolution des conflits **et, surtout, tendre vers la libre circulation des personnes permettant la rencontre entre citoyens** – telle est une perspective motivante qui permettrait à l'Europe de jouer un rôle significatif, reconnu et attendu, dans le concert des nations.

Or, le projet de directive « Retour » sur lequel vous allez être amené à vous prononcer prochainement au Parlement européen, en imposant à certaines personnes étrangères des **conditions d'admission, de vie et de séjour dans l'UE si dures qu'elles peuvent conduire à des drames humains, en isolant de ce fait l'Europe des autres continents, va à l'encontre des valeurs fondamentales** sur lesquelles le projet européen a été bâti. Si les dispositions du projet de la directive « Retour » avaient été mises en place par le noyau des six premiers pays de la communauté européenne, l'UE des 27 n'existerait probablement pas aujourd'hui.

C'est pourquoi, **le Comité de Vigilance d'Aubervilliers contre l'expulsion des familles et élèves Sans-papiers en appelle au plus intime de votre conscience** pour que, en votre fonction de député(e) élu(e) au Parlement européen, vous fassiez le choix d'une **politique de migration en Europe qui respecte la dignité de toute personne humaine** en votant contre la directive « Retour » qui fait honte au projet européen.

Veillez agréer, Monsieur le Député, Madame la Député, l'assurance de la considération du Comité.

Signataires au Verso

Villa Mais d'Ici 77 rue des Cités 93300 Aubervilliers
www.auber-sans-la-peur.org